



47^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur le Belarus

Intervention de S.E.M. Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

5 juillet 2021

Excellences,

Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne et remercie la Rapporteuse spéciale pour son rapport.

Madame Marin,

Ma délégation partage pleinement vos inquiétudes concernant la détérioration de la situation des droits humains au Belarus. Nous déplorons le refus des autorités du Belarus de mettre fin à leur campagne de répression et d'intimidation à l'encontre de la société civile. Nous restons profondément préoccupés par l'impunité qui règne au Belarus par rapport aux arrestations arbitraires, aux disparitions forcées et aux violences à l'encontre des journalistes, des manifestants et des défenseurs des droits humains.

Comme vous le soulignez dans votre rapport, le « *seul moyen de résoudre l'actuelle crise de légitimité politique consiste pour les autorités biélorussiennes à engager sans exclusive un véritable dialogue constructif avec les représentants de la société civile* ». Le Luxembourg considère que la cessation des violations systématiques des droits humains au Belarus est un prérequis indispensable pour créer un climat favorable à la résolution de cette crise de légitimité politique que traverse le pays. Nous demandons aux autorités du Belarus de ne plus refuser le dialogue démocratique revendiqué pacifiquement par la société civile et de coopérer pleinement avec votre mandat.

Madame la Rapporteuse spéciale,

De quelle manière, selon vous, la communauté internationale pourrait-elle apporter son soutien aux journalistes et aux défenseurs des droits humains au Belarus, sans qu'ils ne deviennent par après la cible de représailles supplémentaires ?

Je vous remercie.

(234 mots)